

Français 39 à 42 – La phonologie

39- Les phonèmes du français

1) L'alphabet phonétique international : API + cf feuille API + cours L1

La description de l'énoncé oral est une tâche complexe car les correspondances entre ce qui s'entend et ce qui s'écrit ne sont pas univoques.

Un même signe peut renvoyer à plusieurs sons (ex : s, ne se prononce pas de la même manière dans « sac » ou « vase »).

Plusieurs signes graphiques peuvent transcrire un même son, comme dans « coq » et « koala ».

Grâce à l'API, il est possible de transcrire ce son, quelles que soient les graphies, par un **signe unique** (ex : [k]).

CRPE : transcription correspondant au français standard.

2) La phonétique articulatoire

La **phonétique étudie les sons du langage** dans leur réalisation concrète, leurs **caractéristiques physiques**. Elle s'occupe parfois de leur évolution pour la « phonétique historique » ou des **mécanismes physiologiques** nécessaires à leur émission pour la « phonétique articulatoire ».

Les **sons sont produits par l'air expiré**, en fonction de plusieurs éléments : larynx, cordes vocales, pharynx, fosses nasales, zone de cartilage dur (palais), langue, dents, lèvres etc. Certains de ces éléments permettent de caractériser les sons : consonnes « dentales », « palatales » par exemple.

Il y a 3 sortes de sons dans la langue française : **voyelles** (16), **consonnes** (17), les **semi-consonnes** (3).

a) Les voyelles

Toute syllabe contient obligatoirement une voyelle, éventuellement précédée ou suivie d'une ou plusieurs consonnes. Lors de l'émission des voyelles, **l'air circule librement et ne rencontre pas d'obstacle**. Les voyelles sont **sonores** car il y a **vibration des cordes vocales**.

Il y a 2 grandes catégories de voyelles :

- **Orales** quand l'air s'échappe entièrement par la bouche : [a], [o], [y] etc.
- **Nasales** quand l'air s'échappe aussi par les fosses nasales : [ã] [õ] [œ̃] [ẽ].

On peut les classer en fonction :

- **Du point d'articulation**, avec position de la langue **antérieure** ou **postérieure**.
- **De l'ouverture (aperture) de la bouche** lors de l'émission. Ex : [ã] # [y]
- **De l'arrondissement des lèvres (la labialisation)** ou la rétractation. Ex : [ø] # [i]

VOYELLES		Antérieures	Antérieures (labialisées)	Postérieures (labialisées)
Orales	- fermées	[i]	[y]	[u]
	- mi-fermées	[e]	[ø]	[o]
	- mi-ouvertes	[ɛ]	[œ]	[ɔ]
	- ouvertes	[a]		[ɑ]
Nasales	- mi-ouvertes	[ɛ̃]	[œ̃]	[õ]
	- ouvertes		[ã]	

Il ne faut pas confondre les 6 voyelles écrites (a,e, i, o, u, y) et les phonèmes vocaliques (16 au maximum) : 12 de type oral et 4 de type nasal.

b) Les consonnes

Les consonnes ne **peuvent pas constituer une syllabe à elles seules**. Lors de leur émission, **l'air est entravé ou gêné** de différentes façons.

On distingue les consonnes en fonction de :

- La **sonorité** : elles sont **sonores** s'il y a vibrations des cordes vocales (**voisement**) ou **sourdes** quand il n'y en a pas.
- Le **lieu d'articulation** : région labiale, dentale, palatale, vélaire ...
- Le **mode d'articulation** : l'air est toujours entravé !

Dans certains cas, l'air reste bloqué derrière un obstacle : **consonnes occlusives**.

Il peut être seulement gêné et continué à s'échapper mais avec un bruit de friction pour les **consonnes constrictives**.

Pour le [l], la langue s'appuie sur les alvéoles dentales et l'air s'échappe des deux côtés de la langue.

Le [R] est une consonne vibrante : prononcé différemment selon les régions car la partie qui vibre n'est pas la même (luette, pointe de la langue ...).

Vélaire = arrière du palais / Alvéolaire = alvéole des dents.

		LIEU D'ARTICULATION (sd = sourde ; sn = sonore)						
		bilabiale	labio-dentale	dentale	alvéolaire	post-alvéolaire	palatale	vélaire
MODE D'ARTICULATION	Consonnes occlusives	orales	[p] _{sd} [b] _{sn}		[t] _{sd} [d] _{sn}			[k] _{sd} [g] _{sn}
		nasales	[m]		[n]			[ŋ]
	Consonnes constrictives	médianes		[f] _{sd} [v] _{sn}		[s] _{sd} [z] _{sn}	[ʃ] _{sd} [ʒ] _{sn}	
		latérales vibrantes				[l]		[R]
	Semi-consonnes						[j] [ɥ]	[w]

Ce tableau **permet de comprendre les erreurs de discrimination** entre sourdes et sonores, fréquemment commises par les personnes dyslexiques (confusion t/d, k/g, p/b ...) ou pas les enfants.

c) Les semi-consonnes + cf fiche 41

Elles sont **sonores** (comme les voyelles) mais avec **un bruit de frottement** (comme les consonnes).

Elles sont **toujours accompagnées d'une voyelle**.

Il y en a trois :

- **[j]** : paille = [paj],
- **[w]** : poire = [pwaR],
- **[ɥ]** : huile = [ɥil].

3) La phonologie

La **phonologie étudie les sons** (qu'elle appelle « **phonèmes** ») **en tant qu'unités distinctives** dans le système d'une langue. Les sons constituent des réalités concrètes, alors que les phonèmes sont abstraits.

Un **phonème** est la **plus petite unité distinctive de la chaîne parlée**.

Les oppositions entre phonèmes permettent de **différencier les mots** : nasalité, sourde ou sonore, arrondissement. *Ex : fin et vin sont différents sur un seul point [f] est sourd et [v] est sonore.*

Certaines oppositions ont été neutralisées ou sont devenues très faibles :

- Opposition entre [ɛ̃] et [œ̃] en fonctionne que sur quelques couples : brin/brun, empreint/emprunt, mais perdure dans le sud.
- Différence entre les deux a disparait,
- Différence entre [ø] et [œ] est flottante,
- Différence entre [o] et [ɔ] est faible.

4) La syllabe

Elle se définit comme un **groupe de sons prononcés en une seule émission de voix**. Elle comporte obligatoirement une **voyelle** et le plus souvent, **une ou plusieurs consonnes**.

a) Syllabe ouverte / syllabe fermée, syllabe phonique / syllabe graphique

A l'écrit comme à l'oral, on distingue :

- La **syllabe fermée** terminée par une consonne prononcée ou écrite,
- La **syllabe ouverte** terminée par une voyelle prononcée ou écrite.

Le **découpage est parfois différent à l'écrit et à l'oral**, notamment en raison du e caduc, prononcé ou non selon les régions :

- « Catherine » : 4 **syllabes graphiques** (Ca-the-ri-ne) et 4 **syllabes phoniques** dans le Sud ([ka-tə-Ri-nə]), mais 2 dans le reste de la France ([ka-tRin]).
- « Père » : 2 syllabes graphiques ouvertes (pè-re), mais une seule syllabe phonique fermée ([pɛR]).
- La liaison et l'enchaînement entre les mots favorisent la syllabation ouverte (des herbes ; un avis).

b) Attaque et rime

La syllabe comporte une **attaque** (la **consonne** initiale ou le groupe de consonnes) et une **rime** (la **voyelle** et les phonèmes qui suivent). *Ex : « prise » -> [pR] est l'attaque et [iz] est la rime.*

5) Un exemple : le phonème [s]

Le phonème [s] est complexe et a **plusieurs graphies possibles** : s, ss, c, ç, t, sc, w, z, th ...

Cependant les graphies n'ont **pas toutes la même fréquence**.

Certaines graphies s'expliquent :

- Par l'**étymologie** (ex : « sc » pour « scinder »),
- Par le **phénomène de l'assibilation** pour le « t » latin quand il est suivi de « io » : on prononce une sifflante [s] au lieu d'une constrictive [t]. Ex : fraction, opération.

Les **lois de position** sont déterminantes pour choisir la bonne graphie :

- On met « ss » entre deux voyelles pour conserver le son [s] (ex : coussin),
- La lettre « c » se prononce [s] devant, e, i et y.
- Pour garder le son [s] devant a, o et u, il faut mettre ç (*ça, maçon*).

Conclusion :

- En français, il y a 16 voyelles (dont 4 nasales), 17 consonnes et 3 semi-consonnes.
- La phonétique étudie les sons dans leur réalisation concrète alors que la phonologie s'intéresse à leur valeur distinctive et parle de phonèmes.
- Le phonème est la plus petite unité distinctive de la chaîne sonore du système d'une langue donnée.

40- Le e caduc

Le e caduc (appelé aussi **instable, sourd, muet**) illustre parfaitement le **décalage entre l'oral et l'écrit** en français : voyelle la plus fréquente de l'écrit, il a une fréquence plus faible à l'oral, ce qui prouve qu'il est bien caduc ou instable. Le **e caduc** : prononcé ou non selon les mots et les régions.

Le e caduc est toujours représenté par la lettre « e » mais peut correspondre à différents phonèmes : [ɛ] (syllabe fermée -> *merci, appelle*) ou [e] (syllabe ouverte -> *les, ces*).

Sur le plan articulatoire, le e caduc est une voyelle orale, antérieure (palatale), mi-ouverte.

Il joue un rôle dans « *dehors* » (# de « *dort* »), et « *le hêtre* » (# « *l'être* »).

La prononciation du e caduc :

La prononciation dépend du **niveau de langue**, de la **variation régionale** et de la **diction poétique**.

Le français est une langue à **accent de groupes**, et non de mots, c'est la **place du e caduc** dans le groupe rythmique qui décide :

- **A la fin du groupe rythmique** : on ne le prononce généralement pas mais il sert d'appui à la consonne finale (Ex : *sorte, chante # sort, chant*). Mais il doit être prononcé dans les mots « **le** » et « **ce** » (ex : « *dites-le* ») : on le transcrit [ø] quand il est accentué ([ditlø]).
- **En début de groupe rythmique** :
 - o Prononciation obligatoire après deux consonnes prononcées pour éviter une succession de trois consonnes (ex : *prenez ça*) + dans le pronom interrogatif « que » pour faciliter la prononciation (*que veux-tu ?*) + dans le mot « dehors ».
 - o Prononciation facultative dans les autres cas : *j(e) vois, n(e) dis rien*.
 - o On le garde en cas de difficultés de prononciation : *debout, je joue*.
 - o On ne prononce pas le e caduc de « je » : « j » peut être sonore [ʒ] (*jvais, jreste*) ou sourde [ʃ] (*jtrouve, jsuis*).
- **A l'intérieur d'un groupe rythmique** : joue un rôle de « **lubrifiant phonétique** ». On évoque la règle des 3 consonnes qui dit que la prononciation optionnelle du e caduc permet d'éviter la

rencontre de 3 consonnes, difficile en français. Cette règle n'est pas systématique car certains groupes de 3 consonnes sont facile à articuler (*ex : il s(e)ra*).

- La prononciation du e caduc est superflue après une seule consonne prononcée : *sam(e)di, lent(e)ment ...*
- La prononciation du e caduc est nécessaire quand il est précédé de plus d'une consonne prononcée : *des crevettes, il me dit, justement ...*

➔ La prononciation du e caduc dépend de multiples facteurs : niveaux de langue, genre de texte etc. Elle est déterminée par sa place dans le groupe rythmique, où le e caduc joue un rôle de « lubrifiant phonétique », en particulier à l'intérieur d'un groupe.

41- Les semi-consonnes

Elles figurent entre les consonnes et les voyelles. Une semi-consonne est un son qui rappelle la **voyelle par sa sonorité** et la **consonne par le bruit de friction** qu'elle fait entendre.

Terme de « semi-consonnes » est préférable à celui de « semi-voyelles » car c'est avant tout des consonnes, plus ouvertes que les autres.

Il y a 3 semi-consonnes : yod [j], ué [ɥ] et le oué [w].

1) La semi-consonne yod [j]

Elle se prononce avec la bouche dans la **position du son [i]** mais plus fermée. C'est la palatale par excellence.

Elle a **différentes graphies possibles** : i (hier), y (yeux), il (œil), Ile (oreille), ille (fille), ill (ailleurs).

En général, on prononce [j] les graphies « i » et « y » suivies d'une voyelle autre que le e caduc : *ciel [sjɛl], bastion [bastjɔ̃]*.

Précédée de deux consonnes dans la même syllabe, [j] est associée à la voyelle [i] : *crier [kRije], plier [plije]*.

Transcription des groupes voyelle + y + voyelle :

- **ay + voyelle = [ɛj] + voyelle**. *Ex : ayons [ɛjɔ̃], essayer [esɛje]*. Ou [aj] : *mayonnaise [majonez]*.
- **oy + voyelle = [waj] + voyelle**. *Ex : croyons [kRwajɔ̃], voyez [vwaje]*.
- **uy + voyelle = [ɥij] + voyelle**. *Ex : essayer [esɥije], fuyez [fɥije]*.

2) La semi-consonne ué [ɥ]

Elle se prononce avec la bouche approximativement dans la **position du son [y]**. Elle s'écrit toujours « u ». Elle n'apparaît jamais en position finale.

La lettre « u » correspond à la semi-consonne [ɥ] :

- Quand elle est suivie d'une voyelle autre que le e caduc : *lui [lɥi] (#grue [gRɥ]).*
- Quand elle est précédée d'une seule consonne dans la syllabe : *nuée [nɥe]*.

Elle précède la voyelle « i » (*fuite [fɥit]*) et aussi « an » (*suant [sɥã]*).

A part dans le groupe [ɥi], [ɥ] n'est jamais précédée par 2 consonnes dans la même syllabe. Après 2 consonnes, on emploie la voyelle [y] (*cruelle [kRɥɛl]*).

3) La semi-consonne oué [w]

Elle se prononce avec la bouche approximativement dans la **position du son [u]**.

Elle s'écrit toujours « ou », mais parfois « oi » devant le son « a » (roi) et « oin » devant le son [ɛ̃] (coin).

On rencontre exceptionnellement la graphie « w » (watt) et « qu » (quid).

Ex : fouet, oui, oie, voiture, oindre, loin.

Elle n'apparaît **jamais en position finale** et assez rarement en position initiale. Elle se trouve **toujours devant une voyelle**.

La graphie « **ou** » correspond toujours à [w] devant une voyelle autre que le e caduc (*alouette [alwɛt]*), sauf si elle est précédée de deux consonnes appartenant à la même syllabe (dans ce cas, elle correspond à la voyelle [u] : ébloui [eblui], troué [tRue]).

Les graphies « **oi** » et « **oin** » correspondent toujours à la semi-consonne [w] suivie de [a] et [ɛ̃], même après deux consonnes : quoi [kwa], moins [mwɛ̃], trois [tRwa], groin [gRwɛ̃].

42- La prosodie : accent et intonation

Le domaine de la prosodie correspond à l'**accent**, aux **tons**, au **rythme**, à la **quantité**, à l'**intonation**.

Tous ces traits sont dits **suprasegmentaux** car ils s'ajoutent aux séquences sonores et ne portent pas sur un phonème particulier, mais sur une syllabe ou une phrase entière.

L'accent : c'est la **mise en valeur d'une syllabe**, par rapport aux autres, avec une dépense accrue d'énergie (**intensité**), d'une augmentation de la **durée** d'émission et d'une **hauteur** mélodique plus grande. On distingue 2 accents en français, avec des fonctions différentes.

	Accent contrastif (démarcatif)	Accent expressif
Rôle	Utilisation normale, automatique de l'accent (passif). Aide à l'analyse de l'énoncé en groupes de sens. L'unité accentuelle du français est le groupe de mots . Il contribue au découpage de l'énoncé .	Pas obligatoire. Intentionnellement choisi pour appuyer le message . Il peut servir à agir sur l'interlocuteur pour le convaincre ou l'aider à comprendre , ou à exprimer un sentiment . On parle « d'accent de métier » (journaliste, politique...)
Placement	Sur la syllabe finale de chaque groupe phonique prononcé en une seule émission de voix (jamais sur le e caduc). Il est associé à des pauses plus ou moins marquées et à l'intonation.	Se place sur la 1^{ère} syllabe de certains mots choisis . Plus marqué que l'accent contrastif
Exemple	<i>Sa sœur' / était accompagnée' / par sa meilleure amie'.</i> -> 3 accents / 3 groupes de mots.	<i>C'est impossible = forte insistance, on veut convaincre.</i> <i>C'est un admirable courage = insistance pour sentiment.</i>

L'intonation : rassemble les **variations** (montée, descente ...) de **hauteur** musicale de la voix. Dans une phrase cette **hauteur n'est pas constante**. Dans une phrase déclarative, la voix monte par paliers pour redescendre sur la dernière syllabe (*il est parti*). Dans une phrase interrogative, la voix ne cesse de monter et reste en suspens (*il est parti ?*). Elle a deux fonctions principales :

- **Fonction modale** : indique le type de la phrase ou le sentiment associé à l'énoncé.
- **Fonction organisationnelle** : marque l'unité globale de la phrase et contribue, avec l'accent, à la segmentation de l'énoncé en groupes délimités et structurés.